



Mission régionale d'autorité environnementale  
**Région Hauts-de-France**

Relevé de décisions de la séance du 20 août 2018

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Philippe DUCROCQ
- Denise LECOCQ

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Breny (02)
- Modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire de la communauté urbaine de Dunkerque sur les communes de Grande-Synthe et Gravelines (59)
- Révision du PLU de Saleux (80)
- Révision allégée du PLU de Mazingarbe (62)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du Plan Local d'Urbanisme communautaire de la communauté urbaine de Dunkerque sur les communes de Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Coudekerque-Branche, Dunkerque, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Leffrinckoucke, Tétéghem et Zuydcoote (59)
- Elaboration du PLU de Cuignières (60)
- Modification du PLU de Haucourt (62)
- Modification simplifiée du PLU de Ecourt-Saint-Quentin (62)
- Modification du PLU de Bouvignies (59)
- Modification simplifiée du PLU de Noeux-les-Mines (62)
- Modification simplifiée du PLU de Brebières (62)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Elaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Somme aval et Cours d'eau côtiers (80,60,62)

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Projet de parc éolien du Beau Gui à Saint-Vaast-en-Cambrésis (59)
- Projet de parc éolien à Croisilles, Héninel et Saint-Martin-sur-Cojeul (62)
- Projet de parc éolien à Croisilles et Fontaine-les-Croisilles (62)

## **Autres dossiers soumis à délibération**

### Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la modification du PLU de Pierrefonds (60, soumise à évaluation environnementale.
- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la mise en compatibilité du PLU de Ressons-sur-Matz (60) soumise à évaluation environnementale.

### Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de création de plate-formes industrielles sur le territoire de Montreuil-aux-Lions (02), soumis à évaluation environnementale.

### Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

Néant

## **Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE